



# Flash communal

## Grammond

### Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Catherine GANDIN (Adjointe)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Damien GIANDOLINI
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Sandra PADEL
- Gilles THELISSON

### ➤ APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs établis par le Maire ainsi que les comptes de gestion établis par M. CHAULET ET Mme THOLY, receveurs.

### ➤ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les budgets primitifs suivants :

CCAS : Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 3 703,00 €.

EAU : Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 193 052,28 €.

Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 28 180,36 €.

COMMUNE : Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 688 247,81 €. Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 446 374,00 €.

### ➤ VOTE DES SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes : CEDO : 150 €, Ciné Monts du Lyonnais 484 €, Familles Rurales Jarez en Lyonnais : 500 € (pour aider à financer un véhicule frigorifique). Pour les associations de Grammond : Familles Rurales, CEDO, ACCA, FNACA, Club de l'amitié, Sou des Ecoles, Tourisme et loisirs et Avenir Foot Pays de Coise, le Conseil Municipal décide de leur verser 150 € pour financer une partie de la location d'une salle communale. La commune versera à l'Epi, la somme de 66,11 € correspondante à des remboursements de frais.

### ➤ POINTS SUR LE PERSONNEL COMMUNAL

- Le contrat de Mme Murielle POULAT, gérante de l'agence postale, arrive à échéance le 31 août 2022. Le Conseil Municipal décide de le renouveler pour 3 ans à l'identique.
- Suite à divers incidents et afin que ces événements ne se reproduisent pas, les élus saisissent le conseil de discipline du Centre de Gestion de la Loire pour M. Christian PUIER.
- Mme Pascale RICHIOUD a fait part de son projet de prendre une disponibilité pour la rentrée prochaine.

### ➤ APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Suite à l'avis favorable du Comité Technique Intercommunal du Centre de Gestion de La Loire, le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur pour le personnel de la collectivité.

### ➤ TRAVAUX EN COURS

- City Stade : Manque les finitions. Les travaux devraient s'achever très prochainement.
- Local technique : L'intérieur du local technique est terminé. Au niveau de l'extérieur, les façades devraient être réalisées fin mai.
- Abri local technique : Un abri devrait être réalisé avant la fin de l'année, à côté du local technique, afin de stocker différents matériels. La maçonnerie devrait débuter en juillet.
- Changement chaufferie : La programmation des travaux a été faite. Ces derniers devraient avoir lieu durant l'été.

### ➤ QUESTIONS DIVERSES

**THD 42** : Le SIEL consolide le réseau de la fibre. Les alimentations des points de mutualisation vont être doublées afin d'éviter les pannes. Une plate-forme va être créée pour les mairies afin de signaler les pannes concernant le réseau THD 42.

**Collectif contre un projet sur le terrain de tennis** : Les membres de ce collectif vont être conviés à une réunion le vendredi 22 avril.



**Suivez l'actualité de Grammond sur :**

- ❖ **Facebook :** [www.facebook.com/Grammond42.Commune](http://www.facebook.com/Grammond42.Commune)
- ❖ **Internet :** <https://www.grammond.fr/>

✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **mai 2006**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité et du livret de famille des parents**, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site [majdc.fr](http://majdc.fr).

✓ **Fermeture du secrétariat de mairie :**

- ❖ Le **secrétariat de mairie** sera fermé le **vendredi 27 mai 2022**.

✓ **Stationnement Place de l'Eglise :**

A compter du 22 avril 2022, le stationnement sera interdit, hors véhicule de secours, de service et des forains, sur la place de l'Eglise le samedi matin de 6h à 13h00.

✓ **Carte d'identité :**

Pour rappel, la Mairie de Grammond n'est pas équipée d'un dispositif de recueil pour établir ou renouveler les cartes d'identités, passeports. Vous trouverez la liste complète des mairies du département ayant ce dispositif sur [www.loire.gouv.fr](http://www.loire.gouv.fr) (les plus proches de Grammond sont : Sorbiers, Saint Galmier et Saint Symphorien sur Coise).

✓ **Cyclo randonnée :**

Le club des Cyclos randonneurs de Saint Galmier organise une cyclo randonnée le **7 mai 2022** qui traverse notre commune. Pour plus de renseignements : [www.cyclos-stgalmier.fr](http://www.cyclos-stgalmier.fr)

✓ **Bourses Initiatives Jeunes (pour les jeunes de 12 à 25 ans) :**

Tu as un projet personnel ou entre copains ? Décroche une bourse pour t'aider à la réaliser !  
Qu'il soit humanitaire, environnemental, sportif, citoyen, artistique, solidaire... Donne vie à ton projet.

Pour plus d'informations contacte le service Jeunesse de la Communauté de Communs des Monts du Lyonnais au 04 78 19 05 14 ou par mail à l'adresse [initiatives.jeunes@cc-mdl.fr](mailto:initiatives.jeunes@cc-mdl.fr). Les dossiers complets doivent être déposés avant le 7 mai 2022.

✓ **Handi'chiens :**

Une collecte de bouchons de plastique, de faisselles (grandes et petites), de matériel d'écriture (stylo usagé, feutres, escargots correcteurs ...), de gourdes de compote vides (à part de préférence), a été mise en place en accord avec la mairie au profit de l'association Handi'chiens. ([www.handichiens.org](http://www.handichiens.org)).

Handi'chiens est une association qui a pour mission d'éduquer des chiens d'assistance capables d'aider et d'accompagner les personnes handicapées en fauteuil roulant dans les situations de la vie quotidienne.

**Tous ces éléments sont à déposer dans le petit local de l'ancienne bascule sur la Grand'Route.**

Le recycleur ayant changé de machine, les boîtes ne peuvent plus être recyclées.

Si vous souhaitez des informations sur l'association, Marie-Pierre se tient à votre disposition pour toute précision au 04 77 89 01 66 ou au 06 50 07 72 58 ou par mail [mpveyret@live.fr](mailto:mpveyret@live.fr)